

« La famille, c'est la première
des sociétés humaines. »

La famille sera toujours la base des sociétés.

Honoré de Balzac

La famille est-elle la première des sociétés humaines ? C'est l'hypothèse la plus souvent avancée (« la famille est l'école éternelle de la vie collective », disait Auguste Comte), mais la vérification en demeure délicate. Nous pouvons supposer qu'elle commence « quelque part », mais la datation est incertaine : il n'y a pas un moment précisément définissable de l'origine familiale. À l'évidence, la famille est là, avec l'histoire, dans l'histoire, avant même l'histoire ; nous en avons une connaissance qui apparaît à un temps *t* du savoir scientifique. Pour le reste, nous devons recourir à des hypothèses, en nous adossant naturellement aux plus pertinentes. Comment savoir par exemple, du groupe familial ou du clan, lequel précède l'autre ? Il existe en réalité entre famille et société des rapports dialectiques, des rapports d'interdépendance, avec des prédominances de l'une sur l'autre. Dans certaines sociétés, l'on est d'abord d'une parenté avant d'être d'une famille, c'est-à-dire que l'on appartient à un groupe d'individus vivant sur un même espace social ; dans d'autres, au contraire, l'on est d'abord membre d'une famille, c'est-à-dire d'un petit groupe.

Pour Durkheim, rejoignant la position d'Engels, les hommes auraient d'abord été rassemblés en clans ou en tribus, puis, par « rétrécissement du cercle », seraient apparus les groupes familiaux proprement dits. Ce que

l'on peut dire avec quelque certitude, c'est que les premiers groupes sociaux semblent avoir été formés d'hommes, de femmes et d'enfants (pas nécessairement liés par les liens du sang), tournés vers la défense d'intérêts communs et la satisfaction de besoins collectifs (affectifs en particulier). Dans ces sociétés dites longtemps « primitives » sont réunis tous les descendants d'une même mère, ayant entre eux des liens extrêmement souples. Toute paternité étant, pour cette raison, incertaine, la filiation est établie à partir de la mère : c'est le matriarcat. Ainsi le « droit maternel » l'emporte-t-il sur ce que l'on nommera plus tard la « puissance paternelle ». Il semble que la division sexuelle du travail ait été très tôt observée. Aux hommes la tâche de se procurer la nourriture du groupe (par la chasse), aux femmes celle de donner les soins aux enfants et de préparer la nourriture pour tous. Il semble aussi que les liens sexuels aient été, dans les premières communautés, très lâches et l'idée de couple absente. Engels estimait du reste qu'à cause de cette souplesse les individus ne devaient guère être sujets à des émotions comme la jalousie ou la colère, propres aux sociétés monogamiques.

Mais chez les mâles, d'après Freud, apparaît le souci croissant d'avoir des partenaires à demeure : peut-être est-ce pour cette raison que se dégage peu à peu l'idée moderne de famille, celle d'une entité fermée, jalouse d'elle-même, égocentrique. Le principe de « chef de famille » n'est plus très loin ; la puissance paternelle peut se mettre en place.

Comment tout cela est-il arrivé ? Pour des raisons liées sans doute à des bouleversements économiques, le clan se désagrège progressivement, la fonction de « chef » s'affirme, un « *primus entre pares* » fait son apparition. C'est généralement le chef de la famille la plus puissante, la plus influente, qui tient ce rôle. Peu

à peu, ce chef de famille se transforme en chef de la tribu tout entière (par regroupement des différents clans). Il y a désormais d'un côté la famille du chef (dominant), de l'autre tous les autres groupes (dominés), ce qui fera dire à Reich qu'en se différenciant du clan la famille devient non seulement la source de la « distinction de classe », mais encore de la répression sociale à l'intérieur comme à l'extérieur d'elle-même.

C'en est, en tout cas, bel et bien fini de l'organisation clanique matriarcale initiale. Wilhelm Reich résume parfaitement cette évolution qui conduit du matriarcat au patriarcat : « L'accomplissement volontaire du travail est remplacé par le travail obligatoire et la révolte contre lui ; la sexualité sexuelle naturelle est remplacée par les exigences de la moralité ; la relation amoureuse, volontaire, heureuse est remplacée par le « devoir conjugal » ; la solidarité du clan est remplacée par les liens familiaux et la révolte contre eux. » (*La Révolution sexuelle*, 1945.) L'analyse freudienne est ici utile, qui permet la définition d'un schéma de domination parfaitement bien articulé, prenant la forme d'une pyramide. Au sommet, le mâle protecteur, incarnation d'une autorité plus ou moins arbitraire, dominant économiquement et sexuellement la femme. À l'étage médian, la mère exerçant son contrôle sur les jeunes enfants comme une compensation à la domination masculine subie. Au bas de la pyramide, la progéniture, liée à la mère dans les premières années de son existence, placée sous la coupe juridique du père ensuite. Désormais, aux relations libres et volontaires du clan se substituent les relations contraintes et hiérarchisées sous la conduite d'un chef investi de la plus grande puissance.

Ainsi observe-t-on dans le monde antique, puis dans les sociétés européennes traditionnelles, une domina-

tion masculine que la modernité contemporaine, malgré sa tournure démocratique, n'a pas totalement effacée, loin s'en faut !

L'apport de l'ethnologie et de l'histoire est essentiel à la connaissance d'une institution dont le caractère culturel doit être souligné. Création humaine, la famille présente de multiples visages, variant dans ses formes et ses modalités. Les rapports entre les membres (entre époux, entre parents et enfants) n'étant pas donnés une fois pour toutes, ils se distinguent, parfois radicalement, d'une communauté à l'autre.

L'historien français Fustel de Coulanges nous rappelle aussi le caractère éminemment religieux de la famille antique, dont les membres étaient unis par quelque chose de plus puissant que la naissance, le sentiment ou la force physique, à savoir la religion du foyer et des ancêtres : « La famille antique, écrit-il, est une association religieuse plus encore qu'une association de nature. »

S'agissant de la France, il faut ici rappeler combien l'ordre social s'est constitué sur l'ordre familial. « Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon ami, bon époux », est-il écrit dans la Déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen, qui ouvre la Constitution thermidorienne de l'an III. Il faut à cet égard remarquer l'extraordinaire stabilité de la famille d'Ancien Régime, une famille fidèle à ses traditions, attachée à la même profession, au même lieu d'habitation. En consultant les archives des petites communes, l'on retrouve, sur les mêmes domaines, la même famille pendant des siècles.

Famille restreinte, famille élargie, la première a longtemps été présentée comme la plus récente, une sorte de contraction de la seconde, jugée plus typique des sociétés rurales traditionnelles (française en parti-

culier). On sait que cette thèse, à laquelle le sociologue-démographe Frédéric Le Play avait tenté de donner jadis une apparence scientifique, n'est pas fondée. L'historien André Burguière a montré comment, dès la fin du Moyen Âge, la famille restreinte s'était imposée dans une grande partie de l'Europe et, pour ce qui concerne la France, dans les régions du nord de la Loire. Au Sud, en revanche, la famille « souche » restait dominante : il s'agissait d'une famille étendue où l'aîné marié devait rester vivre avec ses parents pour exploiter la propriété.

Les deux types de familles, restreinte et élargie, ont donc coexisté durant tout l'Ancien Régime, ce que Peter Laslett et son équipe du *Cambridge Group for the history of population and social structure* ont montré pour une grande partie de l'Europe.

À partir du XIX^e siècle, avec l'industrialisation, l'exode rural et l'urbanisation conséquente, la famille nucléaire s'impose un peu partout ; la conception d'une famille ouverte, agglomérant dans un même espace plusieurs générations, décline ; le couple se referme sur lui-même. C'est le triomphe de la « privatisation » et de la famille bourgeoise réduite aux seuls parents et enfants, répartis désormais sur un espace aux fonctions minutieusement définies. Finie la grande pièce commune qui servait à la fois de cuisine et de chambre à coucher, place aux pièces multiples (on invente à cet égard, dans la maison bourgeoise, le couloir central qui permet à chacun de se retirer chez lui).

La famille élargie est aujourd'hui en recul dans de nombreuses contrées du monde. Elle existe toutefois encore, dominante, en Afrique subsaharienne ; on la rencontrait aussi en ex-Yougoslavie, il y a seulement une trentaine d'années, sous l'appellation de « zadrugas » (communautés serbo-croates). Ce type de famille pouvait regrouper jusqu'à une centaine de

membres dirigés par un chef répartissant le travail et l'argent, selon les besoins des uns et des autres, mais avec l'accord majoritaire du chef de famille.

Quelles que soient sa forme et ses modalités d'organisation et de fonctionnement, il est certain que la famille reste une réalité universelle. Toutes les sociétés connaissent cette instance, qui remplit à peu près partout les mêmes fonctions : économiques, éducatives, sexuelles, et obéit aux mêmes lois : existence d'un statut matrimonial légal, prohibition de l'inceste, division sexuelle du travail.

Pourtant, et considérant ici la situation française, la famille n'a quasiment, depuis deux siècles, aucune existence officielle, que ce soit au plan juridique, démographique, économique, voire politique. Le droit préfère recourir à d'autres mots, comme mariage ; la démographie, quant à elle, utilise plus volontiers le terme « ménage », qu'elle définit comme une unité de logement ou de consommation – ce qui permet de dire qu'un célibataire forme à lui seul un « ménage ». L'économie, enfin, refuse toujours de comptabiliser les richesses issues de l'activité domestique, tandis qu'elle prend en compte, par exemple, les activités des administrations publiques.

Les pouvoirs publics, cependant, ne manquent pas une occasion de souligner leur attachement à l'institution familiale. Ainsi existe-t-il en France depuis 1996 une conférence de la Famille regroupant l'État, les partenaires sociaux et les associations familiales, qui, chaque année, à partir d'une thématique donnée (l'adolescence, en 2004), trace des pistes de réflexion et décide d'un certain nombre de mesures pour aider les familles et assurer leur développement.

La famille reste, dans la plupart des civilisations, la « cellule de base », la pièce maîtresse de l'organisation sociale. Elle est la première communauté de vie, le

refuge, un point d'ancrage fort. À ce jour, aucune société n'a pu se passer complètement d'elle, en raison de la nécessité d'élever les enfants, d'assurer leur éducation. La famille apparaît comme une alliance de générations incontournable. C'est aussi, enfin, le lieu de l'amour et de l'affection. Autant dire que l'avenir de la vénérable institution semble d'ores et déjà assuré.